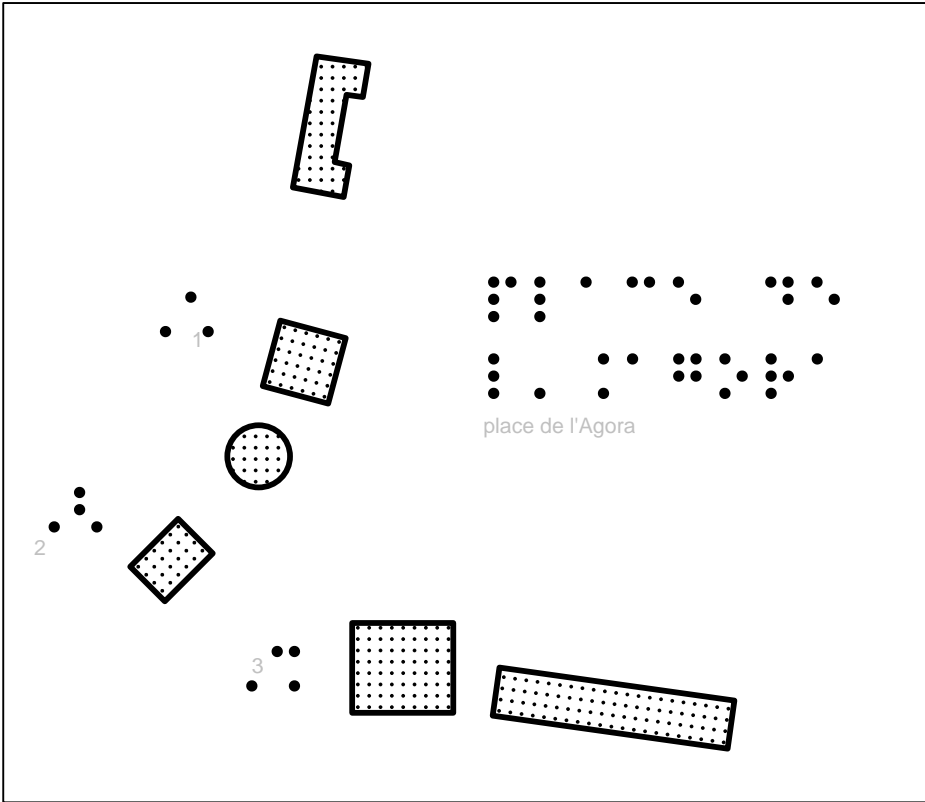




L'Agora d'Athènes



1 : le siège du Conseil (Boulè).
 Ils sont 500 citoyens tirés au sort
 chaque année par l'Assemblée
 pour préparer les lois.

2 : le siège des stratèges. Ils
 sont 10 citoyens élus pour un an
 par l'Assemblée pour diriger la
 cité.

3 : le siège du tribunal (Héliée).
 Ils sont 6.000 citoyens tirés au
 sort chaque année par
 l'Assemblée pour rendre la
 justice.

